

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 15 avril 2011

DÉLIBÉRATION N° CG-2011/04/15-0/03A

OBJET : Constitution de la Commission Consultative des Services Publics Locaux et désignation de ses membres - Constitution de la Commission de Délégation de Service Public et élection de ses membres.
Commission Consultative des Services Publics Locaux.

A la suite du renouvellement partiel du Conseil général, il convient de procéder à la constitution de la Commission Consultative des Services publics Locaux et de désigner ses membres (élus départementaux et associations). Il convient également de confier au Président du Conseil général le soin de saisir ladite Commission de tous projets de délégation de service public, de partenariats ou de création de régie dotée de l'autonomie financière. Il est enfin nécessaire de procéder à la constitution de la Commission de Délégation de Service Public et de procéder à l'élection des conseillers généraux qui y siègeront.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales, et notamment son article L1411-5,

VU le rapport du Président du Conseil général,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : de constituer la Commission consultative des services publics locaux en fixant à cinq le nombre de conseillers généraux et à cinq le nombre de représentants des associations ;

Article 2 : de désigner comme membres de la Commission consultative des services publics locaux les conseillers généraux suivants :

Titulaires

- Maud TALLET
- Lydie AUTREUX
- Bertrand CAPARROY
- Jacques BALLOT
- Laurence PICARD

Suppléants :

- Jean DEY
- Monique DELESSARD
- Laurent GAUTIER
- Valérie POTTIEZ-HUSSON
- Jean-François ROBINET

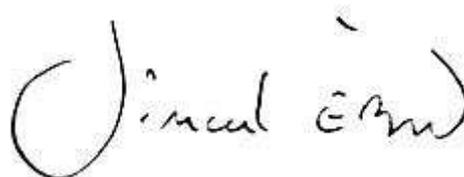
Article 3 : de désigner comme membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, les représentants des associations locales suivantes :

- Association des Paralysés de France – Délégation de Seine-et-Marne
- Familles Rurales – Fédération de Seine-et-Marne
- Union Française des Consommateurs Que Choisir – Délégation Nord et Ouest de Seine-et-Marne
- Confédération Syndicale des Familles – Union Départementale de Seine-et-Marne.

Article 4 : de charger le Président du conseil général de saisir pour avis la Commission des projets de délégation de service public, de création d'une régie dotée de l'autonomie financière ou de partenariats.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive, somewhat stylized font.

Vincent ÉBLÉ